

**Commission économique pour l'Europe****Réunion des Parties à la Convention sur la protection
et l'utilisation des cours d'eau transfrontières
et des lacs internationaux****Neuvième session**Genève, 29 septembre-1^{er} octobre 2021

Point 11 de l'ordre du jour provisoire

Financement des activités relatives à la Convention**Vue d'ensemble des contributions et des dépenses
de la période 2019-2021****Note du Secrétariat***Résumé*

Le présent document rend compte des contributions et des dépenses liées à l'exécution du programme de travail pour la période 2019-2021 (ECE/MP.WAT/54/Add.1) au titre de la Convention sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontières et des lacs internationaux, que la Réunion des Parties a adopté à sa huitième session (Nour-Soultan, 10-12 octobre 2018). Il complète le rapport sur l'exécution du programme de travail pour 2019-2021 (ECE/MP.WAT/2021/2).

À ses quatorzième, quinzième et seizième réunions (Genève, respectivement 22-24 octobre 2019, 30 septembre-2 octobre 2020 et 26-28 avril 2021), le Groupe de travail de la gestion intégrée des ressources en eau a examiné l'état annuel des contributions et des dépenses. Le présent document donne un aperçu des contributions et des dépenses au titre de tous les fonds d'affectation spéciale utilisés pour la mise en œuvre d'activités prévues dans le programme de travail de la Convention, pour la période allant du 1^{er} juin 2018 au 31 mai 2021.

La Réunion des Parties souhaitera peut-être :

- a) Adopter le rapport sur les contributions et les dépenses ;
- b) Remercier les Parties à la Convention, en particulier celles qui ont mené des activités, ainsi que les organisations et partenaires qui ont fourni des ressources humaines et financières aux fins de l'exécution du programme de travail ;
- c) Demander aux Parties et partenaires de continuer d'apporter un appui financier à l'exécution du futur programme de travail, et de fournir ces ressources sans les affecter à des fins particulières, dans la mesure du possible ;
- d) Encourager les pays et partenaires qui ne l'ont pas encore fait à apporter une aide financière à l'exécution du futur programme de travail.



I. Solde au 31 mai 2018

1. Au 31 mai 2018, le solde approximatif des fonds d'affectation spéciale de la Convention sur l'eau s'élevait à 3 252 185 dollars des États-Unis¹.

II. Contributions reçues au cours de la période 2018-2021

2. Le montant des contributions reçues entre le 1^{er} juin 2018 et le 31 mai 2021 s'élève à 11 453 774 dollars. On trouvera dans les tableaux 1 à 4 une ventilation par année des contributions reçues.

A. Contributions aux fonds d'affectation spéciale² reçues entre le 1^{er} juin et le 31 décembre 2018

Tableau 1

Ventilation des contributions reçues entre le 1^{er} juin et le 31 décembre 2018

<i>Pays</i>	<i>Date de réception</i>	<i>Monnaie</i>	<i>Montant</i>	<i>Montant en dollars É.-U.^a</i>	<i>Préaffectation/explication</i>
Serbie	20/06/2018	EUR	4 600	5 425	Non préaffectée
Suisse	22/06/2018	CHF	50 000	50 761	Groupe de travail de la gestion intégrée des ressources en eau – Groupe de travail de la surveillance et de l'évaluation
Finlande	10/07/2018	EUR	100 000	117 925	Non préaffectée
Finlande	18/07/2018	EUR	50 000	56 882	Projet sur la qualité de l'eau
UICN	23/07/2018	USD	13 936	13 936	Avantages
Kazakhstan	28/07/2018	USD	145 800	145 800	Huitième session de la Réunion des Parties
PNUD-FEM	31/07/2018	USD	75 000	75 000	Projet du bassin du fleuve Drin
UNESCO	09/08/2018	USD	33 000	33 000	Climat, interactions
Allemagne	09/08/2018	EUR	50 000	57 870	Huitième session de la Réunion des Parties
Suisse (DDC)	20/08/2018	USD	428 000	428 000	Avantages, changements climatiques, interactions, ouverture
Italie	12/09/2018	EUR	250 000	289 352	Non préaffectée
Suède	24/09/2018	SEK	800 000	87 931	Huitième session de la Réunion des Parties
Allemagne	11/10/2018	EUR	65 000	74 830	Célébration de l'adhésion du Tchad
Union européenne	19/10/2018	EUR	25 000	28 902	Non préaffectée
Suisse	26/10/2018	CHF	70 000	72 091	Huitième session de la Réunion des Parties
Finlande	30/10/2018	EUR	20 000	23 121	Non préaffectée
Finlande	16/11/2018	EUR	43 900	49 886	Projet des fleuves Tchou et Talas
Pays-Bas	16/11/2018	EUR	200 000	273 274	Non préaffectée
BA5D	28/11/2018	USD	5 000	5 000	Atelier sur le financement

¹ ECE/MP.WAT/2018/3, par. 4.

² Il s'agit notamment du Fonds d'affectation spéciale de la Convention sur l'eau et d'autres fonds d'affectation spéciale utilisés pour la mise en œuvre d'activités prévues dans le programme de travail de la Convention, à savoir les fonds d'affectation spéciale relatifs au projet du bassin du fleuve Drin, au projet d'appui à la transition du Kazakhstan vers une économie verte, et aux dialogues sur les politiques nationales dans les pays du Partenariat oriental menés dans le cadre de l'Initiative de l'Union européenne pour l'eau Plus, et du fonds d'affectation spéciale ONU-Eau.

<i>Pays</i>	<i>Date de réception</i>	<i>Monnaie</i>	<i>Montant</i>	<i>Montant en dollars É.-U.^a</i>	<i>Préaffectation/explication</i>
Allemagne	07/12/2018	EUR	49 100	55 859	Établissement de rapports concernant l'indicateur 6.5.2 des ODD, avantages, partenariats
Suisse (DDC)	12/12/2018	USD	30 000	29 750	Atelier sur le financement
BEI	17/12/2018	EUR	7 000	7 964	Changements climatiques
Norvège	17/12/2018	USD	100 683	100 683	Mise en œuvre et établissement de rapports
Estonie	21/12/2018	EUR	8 000	9 101	Non préaffectée
<i>Intérêts créditeurs et remboursements en 2018</i>		<i>USD</i>	<i>104 071</i>	<i>104 071</i>	
Total				2 196 413	

Abréviations : BASD : Banque asiatique de développement ; BEI : Banque européenne d'investissement ; DDC : Direction Suisse du développement et de la coopération ; ODD : objectifs de développement durable ; PNUD-FEM : Programme des Nations Unies pour le développement – Fonds pour l'environnement mondial ; UICN : Union internationale pour la conservation de la nature ; UNESCO : Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture.

^a En dollars des États-Unis. Le montant en dollars des contributions versées dans d'autres devises est calculé en appliquant le taux de change à la date du virement des fonds. Les chiffres sont arrondis.

B. Contributions aux fonds d'affectation spéciale³ reçues en 2019

Tableau 2
Ventilation des contributions reçues en 2019

<i>Pays</i>	<i>Date de réception</i>	<i>Monnaie</i>	<i>Montant</i>	<i>Montant en dollars É.-U.</i>	<i>Préaffectation/explication</i>
Luxembourg	14/01/2019	EUR	2 500	2 854	Non préaffectée
PNUD Albanie	31/01/2019	USD	55 000	55 000	Projet Drin
(Remboursement au PNUD Albanie)	07/10/2019	USD	(8 942)	(8 942)	Reliquats du projet Drin
ONU-Eau	26/02/2019	USD	11 119	11 119	Établissement de rapports concernant l'indicateur 6.5.2 des ODD
Luxembourg	18/03/2019	EUR	4 750	5 404	Non préaffectée
ONU-Eau	18/03/2019	USD	72 526	72 526	Établissement de rapports concernant l'indicateur 6.5.2 des ODD
Union européenne	01/04/2019	EUR	903 051	1 027 362	Dialogues sur les politiques nationales dans les pays du Partenariat oriental menés dans le cadre de l'Initiative de l'Union européenne pour l'eau Plus

³ Il s'agit notamment du Fonds d'affectation spéciale de la Convention sur l'eau, d'autres fonds d'affectation spéciale utilisés pour la mise en œuvre d'activités prévues dans le programme de travail de la Convention – à savoir les fonds d'affectation spéciale relatifs au projet du bassin du fleuve Drin, au projet d'ouverture de la Convention et aux dialogues sur les politiques nationales dans les pays du Partenariat oriental et en Asie centrale dans le cadre de l'Initiative de l'Union européenne pour l'eau Plus – et du fonds d'affectation spéciale ONU-Eau. Parmi les projets appuyant la mise en œuvre de la Convention au titre du domaine d'activité 1.3, le projet du bassin du fleuve Drin, financé par le Programme des Nations Unies pour le développement et le Fonds pour l'environnement mondial, a été inclus, alors que les projets suivants ne l'ont pas été : les projets sur la sécurité des barrages et le réseau d'organisations de gestion de l'eau de l'Europe de l'Est, financé par la contribution de la Fédération de Russie à la Commission économique pour l'Europe.

<i>Pays</i>	<i>Date de réception</i>	<i>Monnaie</i>	<i>Montant</i>	<i>Montant en dollars É.-U</i>	<i>Préaffectation/explication</i>
Italie	04/04/2019	EUR	178 000	199 776	Évaluation des interactions dans le bassin de la Drina
Union européenne	12/04/2019	EUR	659 854	733 714	Promotion de nouvelles adhésions à la Convention
Allemagne	16/04/2019	EUR	30 000	33 822	Première réunion du groupe de rédaction sur le guide de la présentation de rapports (9 et 10 mai 2019)
Suisse	29/04/2019	CHF	65 000	64 806	Atelier sur l'adaptation fondée sur les écosystèmes et dixième réunion de l'Équipe spéciale de l'eau et du climat (29 avril-1 ^{er} mai 2019)
Kazakhstan	21/05/2019	USD	74 000	74 000	Non préaffectée
France	31/05/2019	CHF	79 186	77 557	Non préaffectée
Pays-Bas	06/06/2019	EUR	50 000	55 617	Atelier de haut niveau sur le financement du développement des bassins transfrontières et huitième session de la Réunion des Parties (9-12 octobre 2018)
ONU-Eau	28/06/2019	USD	29 703	29 703	Établissement de rapports concernant l'indicateur 6.5.2 des ODD
Autriche	05/07/2019	EUR	10 000	11 364	Établissement de rapports
Suisse (DDC)	11/07/2019	USD	550 000	550 000	Non préaffectée
Union européenne	22/07/2019	EUR	25 000	28 409	Non préaffectée
Luxembourg	13/08/2019	EUR	11 000	12 263	Non préaffectée
Finlande	22/08/2019	EUR	25 000	27 964	Non préaffectée
GWP-Med	17/09/2019	EUR	235 447	255 724	Interactions en Europe du Sud-Est
Hongrie	17/09/2019	USD	15 000	15 000	Non préaffectée
Union européenne	24/09/2019	EUR	200 000	219 780	Dialogues sur les politiques nationales en Asie centrale menés dans le cadre de l'Initiative de l'Union européenne pour l'eau Plus
Suède	03/10/2019	SEK	900 000	91 827	Atelier sur l'échange de données et 15 ^e réunion du Groupe de travail de la surveillance et de l'évaluation (4-6 décembre 2019)
Allemagne	05/11/2019	EUR	25 000	27 778	Atelier sur l'échange de données et 15 ^e réunion du Groupe de travail de la surveillance et de l'évaluation (4-6 décembre 2019)
Pays-Bas	06/11/2019	EUR	200 000	222 222	Non préaffectée
UNESCO	14/11/2019	USD	22 000	22 000	IW: LEARN 4
Finlande	20/11/2019	EUR	10 000	11 111	Non préaffectée
Suisse (OFEV)	06/12/2019	CHF	100 000	100 100	Groupe de travail de la gestion intégrée des ressources en eau, Groupe d'experts sur l'allocation de l'eau et atelier régional sur l'établissement de rapports concernant l'indicateur 6.5.2 des ODD (21 octobre 2019)

<i>Pays</i>	<i>Date de réception</i>	<i>Monnaie</i>	<i>Montant</i>	<i>Montant en dollars É.-U</i>	<i>Préaffectation/explication</i>
Italie	16/12/2019	EUR	39 935	43 933	Évaluation des interactions dans le bassin de la Drina
Norvège	16/12/2019	NOK	884 747	96 430	Comité d'application, établissement de rapports et avantages de la coopération
Macédoine du Nord	27/12/2019	USD	1 000	1 000	Non préaffectée
Finlande	27/12/2019	EUR	200 000	220 022	Non préaffectée
Estonie	30/12/2019	EUR	5 000	5 501	Non préaffectée
<i>Intérêts créditeurs et remboursements en 2019</i>		<i>USD</i>	<i>105 369</i>	<i>105 369</i>	
Total				4 502 415	

Abréviations : GWP-Med : Partenariat mondial pour l'eau-Méditerranée ; IW : LEARN : Réseau de partage des savoirs et des ressources sur les eaux internationales ; OFEV : Office fédéral de l'environnement.

C. Contributions aux fonds d'affectation spéciale⁴ reçues en 2020

Tableau 3
Ventilation des contributions reçues en 2020

<i>Pays</i>	<i>Date de réception</i>	<i>Monnaie</i>	<i>Montant</i>	<i>Montant en dollars É.-U</i>	<i>Préaffectation/explication</i>
GWP-Med	06/02/2020	EUR	77 000	84 895	Coopération dans le domaine de l'eau en Méditerranée
ONU-Eau	11/02/2020	USD	15 219	15 219	Établissement de rapports concernant l'indicateur 6.5.2 des ODD
Luxembourg	09/03/2020	EUR	2 000	2 198	Non préaffectée
ONU-Eau	10/03/2020	USD	30 701	30 701	Établissement de rapports concernant l'indicateur 6.5.2 des ODD
Allemagne	19/03/2020	EUR	30 000	33 937	Atelier sur les cadres juridiques (28 et 29 juillet 2020)
Union européenne	24/03/2020	EUR	447 461	506 178	Dialogues sur les politiques nationales dans les pays du Partenariat oriental menés dans le cadre de l'Initiative de l'Union européenne pour l'eau Plus
Autriche	27/03/2020	EUR	10 000	11 312	Établissement de rapports
Bulgarie	03/04/2020	EUR	3 000	3 311	Non préaffectée
OSCE	15/04/2020	EUR	41 610	45 927	Projet du bassin du fleuve Dniestr
Kazakhstan	15/04/2020	USD	74 000	74 000	Non préaffectée

⁴ Il s'agit notamment du Fonds d'affectation spéciale de la Convention sur l'eau, d'autres fonds d'affectation spéciale utilisés pour la mise en œuvre d'activités prévues dans le programme de travail de la Convention – à savoir les fonds d'affectation spéciale relatifs au projet d'ouverture de la Convention, aux dialogues sur les politiques nationales dans les pays du Partenariat oriental et en Asie centrale menés dans le cadre de l'Initiative de l'Union européenne pour l'eau Plus – et du fonds d'affectation spéciale ONU-Eau. Certaines contributions préaffectées au financement de projets d'appui à la mise en œuvre de la Convention au titre du domaine d'activité 1.3, en particulier celles de l'OSCE pour le projet du bassin du fleuve Dniestr et de l'Union européenne pour le projet du bassin de l'aquifère sénégalo-mauritanien, ont été incluses, alors que les contributions préaffectées au financement des projets suivants ne l'ont pas été : le projet sur la sécurité des barrages et le réseau d'organisations de gestion de l'eau de l'Europe de l'Est, financé par la contribution de la Fédération de Russie à la Commission économique pour l'Europe.

<i>Pays</i>	<i>Date de réception</i>	<i>Monnaie</i>	<i>Montant</i>	<i>Montant en dollars É.-U</i>	<i>Préaffectation/explication</i>
Hongrie	19/05/2020	USD	12 000	12 000	Non préaffectée
Suède	04/06/2020	SEK	860 000	89 911	Équipe spéciale des interactions et allocation
Union européenne	17/06/2020	EUR	25 000	28 441	Non préaffectée
OSCE	13/07/2020	EUR	41 610	46 596	Projet du bassin du fleuve Dniestr
UNESCO	23/07/2020	USD	5 000	5 000	Projet IW : LEARN phase 4 du FEM
France	07/08/2020	EUR	70 000	82 353	Ouverture de la Convention
Suisse (DDC)	19/08/2020	USD	549 975	549 975	Non préaffectée
Suisse (OFEV)	26/08/2020	CHF	75 000	82 327	Groupe de travail de la gestion intégrée des ressources en eau, Équipe spéciale de l'eau et du climat, publication d'une foire aux questions
Suisse (OFEV)	26/08/2020	CHF	53 000	58 178	Établissement de rapports au titre de la Convention sur l'eau et de l'indicateur 6.5.2 des ODD
Luxembourg	28/08/2020	EUR	9 000	10 601	Non préaffectée
ONU-Eau	10/09/2020	USD	9 900	9 900	Établissement de rapports concernant l'indicateur 6.5.2 des ODD
ONU-Eau	16/09/2020	USD	30 701	30 701	Établissement de rapports concernant l'indicateur 6.5.2 des ODD
Union européenne	30/09/2020	EUR	1 054 605	1 226 296	Promotion de nouvelles adhésions à la Convention
ONU-Eau	01/10/2020	USD	85 046	85 046	Établissement de rapports concernant l'indicateur 6.5.2 des ODD
Allemagne	14/10/2020	EUR	27 500	32 277	Étude sur le financement de la coopération, établissement de rapports
Finlande	29/10/2020	EUR	20 000	23 474	Non préaffectée
Finlande	17/11/2020	EUR	200 000	235 018	Non préaffectée
ONU-Eau	01/12/2020	USD	20 193	20 193	Établissement de rapports concernant l'indicateur 6.5.2 des ODD
Allemagne	07/12/2020	EUR	30 000	35 842	Publications et traductions
Pays-Bas	08/12/2020	EUR	200 000	238 949	Activités relatives aux changements climatiques
Finlande	11/12/2020	EUR	11 000	13 142	Non préaffectée
Finlande	23/12/2020	EUR	14 916	17 821	Allocation de l'eau
Azerbaïdjan	29/12/2020	USD	1 000	1 000	Non préaffectée
Union européenne	29/12/2020	EUR	184 113	219 968	Dialogues sur les politiques nationales en Asie centrale menés dans le cadre de l'Initiative de l'Union européenne pour l'eau Plus
<i>Intérêts créditeurs et remboursements en 2020</i>		<i>USD</i>	<i>58 932</i>	<i>58 932</i>	
Total				4 021 619	

Abréviations : OSCE : Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe.

D. Contributions aux fonds d'affectation spéciale reçues entre le 1^{er} janvier et le 31 mai 2021

Tableau 4

Ventilation des contributions reçues entre le 1^{er} janvier et le 31 mai 2021

<i>Pays</i>	<i>Date de réception</i>	<i>Monnaie</i>	<i>Montant</i>	<i>Montant en dollars É.-U</i>	<i>Préaffectation/explication</i>
Luxembourg	19/02/2021	EUR	4 000	4 854	Non préaffectée
France	08/04/2021	EUR	70 000	82 063	Non préaffectée
Union européenne	12/04/2021	EUR	299 488	351 100	Dialogues sur les politiques nationales dans les pays du Partenariat oriental menés dans le cadre de l'Initiative de l'Union européenne pour l'eau Plus
ONU-Eau	28/04/2021	USD	50 528	50 528	Établissement de rapports concernant l'indicateur 6.5.2 des ODD
Kazakhstan	05/05/2021	USD	74 000	74 000	Non préaffectée
GWP-Med	07/05/2021	EUR	41 066	49 717	Interactions en Europe du Sud-Est
Estonie	13/05/2021	EUR	100 000	121 065	Non préaffectée
Total				733 327⁵	

III. Dépenses engagées entre le 1^{er} juin 2018 et le 31 mai 2021 (montants provisoires)

3. Le montant total des dépenses engagées entre le 1^{er} juin 2018 et le 31 mai 2021 est de 9 145 583 dollars. Ce chiffre est provisoire, en particulier pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 mai 2021.

4. Ce montant inclut les dépenses engagées entre le 1^{er} juin et le 31 décembre 2018 pour achever les activités prévues dans le programme de travail pour 2016-2018 et les dépenses engagées entre le 1^{er} janvier 2019 et le 31 mai 2021 pour exécuter les activités inscrites au programme de travail pour 2019-2021. Une ventilation des coûts par domaine d'activité, y compris les dépenses d'appui aux programmes, est présentée dans les tableaux 5 (pour la période du 1^{er} juin au 31 décembre 2018) et 6 (pour la période du 1^{er} janvier 2019 au 31 mai 2021).

A. Dépenses engagées entre le 1^{er} juin et le 31 décembre 2018

Tableau 5

Ventilation des coûts par domaine d'activité du programme de travail pour 2016-2018, du 1^{er} juin au 31 décembre 2018

<i>Description^a</i>	<i>Montant en dollars É.-U</i>
a) Réunions officielles (huitième session de la Réunion des Parties)	
Dépenses de personnel ^b	97 781
Services contractuels ^c	70 677
Frais de fonctionnement et autres coûts directs ^d	90 207
Voyages ^e	225 549

⁵ En outre, la Pologne a versé une contribution de 13 000 dollars le 24 juin 2021. Ce montant sera inclus dans le prochain rapport, qui sera soumis à la Réunion des Parties à sa dixième session.

<i>Description^a</i>	<i>Montant en dollars É.-U</i>
Autres	5 537
Total partiel a)	489 752
b) Domaine d'activité 1 : Appui à la mise en œuvre et à l'application^a	
Dépenses de personnel	161 859
Services contractuels	14 438
Frais de fonctionnement et autres coûts directs	3 435
Dons ^f	16 167
Voyages	16 115
Total partiel b)	212 013
c) Domaine d'activité 2 : Avantages de la coopération transfrontière	
Dépenses de personnel	54 643
Services contractuels	2 928
Frais de fonctionnement et autres coûts directs	6 297
Voyages ^g	(2 778)
Total partiel c)	61 090
d) Domaine d'activité 3 : Interactions entre l'eau, l'alimentation, l'énergie et les écosystèmes	
Dépenses de personnel	104 658
Services contractuels	4 416
Frais de fonctionnement et autres coûts directs	6 100
Voyages	37 970
Total partiel d)	153 143
e) Domaine d'activité 4 : Adaptation aux changements climatiques dans les bassins transfrontières	
Dépenses de personnel	122 885
Services contractuels	(1 035)
Frais de fonctionnement et autres coûts directs	2 777
Dons	(14 423)
Voyages	15 508
Total partiel e)	125 713
f) Domaine d'activité 5 : Ouverture, promotion et partenariats	
Dépenses de personnel	127 370
Services contractuels	17 591
Frais de fonctionnement et autres coûts directs	16 455
Subventions	1 885
Voyages	35 920
Total partiel f)	199 220

<i>Description^a</i>	<i>Montant en dollars É.-U</i>
g) Domaine d'activité 6 : Initiative de l'Union européenne pour l'eau et dialogues sur les politiques nationales^c	
Dépenses de personnel	356 826
Frais de fonctionnement et autres coûts directs	13 337
Subventions et services contractuels	38 371
Voyages	62 797
Total partiel g)	471 332
Total	1 712 263

Note : Tous les montants comprennent le surcoût standard de l'ONU de 13 % au titre des dépenses d'appui aux programmes. Pour les contributions de l'Union européenne et d'ONU-Eau, le taux des dépenses d'appui aux programmes est de 7 %.

^a Les catégories de dépenses utilisées dans le présent rapport correspondent aux catégories définies dans Umoja, le progiciel de gestion intégré de l'ONU. Les notes de bas de page ci-après donnent un aperçu des différentes catégories.

^b Comprend les frais de personnel et les honoraires et frais de voyage des consultants.

^c Comprend les coûts afférents aux vacataires, par exemple pour les traductions externalisées et les services sous-traités, tels que la restauration pour les conférences et les événements.

^d Comprend tous les frais logistiques, par exemple pour les événements organisés en dehors de Genève, et les coûts de traduction, de mise en page et d'impression de publications par l'Office des Nations Unies à Genève, ainsi que les frais d'interprétation financés par des fonds extrabudgétaires.

^e Comprend les frais de déplacement du personnel, ainsi que l'aide au déplacement des participants remplissant les conditions définies.

^f Comprend les montants de subventions accordées à des organisations à but non lucratif pour la réalisation d'activités dans le cadre de certains projets.

^g Correspond à des remboursements de frais afférents à des voyages antérieurs qui ont été annulés.

B. Dépenses engagées entre le 1^{er} janvier 2019 et le 31 mai 2021 (montants provisoires)

Tableau 6
Ventilation des coûts par domaine d'activité du programme de travail pour 2019-2021, du 1^{er} janvier 2019 au 31 mai 2021

<i>Description^a</i>	<i>Montant en dollars É.-U</i>
a) Réunions officielles (Groupe de travail et Bureau)	
Dépenses de personnel	197 876
Services contractuels	83 158
Frais de fonctionnement et autres coûts directs	38 348
Matériel, véhicules et mobilier	8 951
Voyages	147 242
Total partiel a)	475 576
b) Domaine d'activité 1 : Sensibilisation et adhésion à la Convention, et application des principes de la Convention fondée sur les effets positifs de la coopération^b	
Dépenses de personnel	1 237 370
Services contractuels	90 909
Frais de fonctionnement et autres coûts directs	84 312
Matériel, véhicules et mobilier	726

<i>Description^a</i>	<i>Montant en dollars É.-U</i>
Subventions	20 327
Voyages	262 005
Total partiel b)	1 695 649
c) Domaine d'activité 2 : Appui à la surveillance, à l'évaluation et à l'échange d'informations dans les bassins transfrontières	
Dépenses de personnel	147 861
Services contractuels	11 646
Frais de fonctionnement et autres coûts directs	8 591
Voyages	125 220
Total partiel c)	293 318
d) Domaine d'activité 3 : Promotion d'une approche intégrée et intersectorielle de la gestion de l'eau à tous les niveaux^c	
Dépenses de personnel	2 788 741
Services contractuels	69 820
Frais de fonctionnement et autres coûts directs	75 174
Subventions	38 961
Voyages	178 154
Total partiel d)	3 150 850
e) Domaine d'activité 4 : Adaptation aux changements climatiques dans les bassins transfrontières	
Dépenses de personnel	503 929
Services contractuels	16 252
Frais de fonctionnement et autres coûts directs	22 386
Voyages	165 444
Total partiel e)	708 011
f) Domaine d'activité 5 : Faciliter le financement de la coopération dans le domaine des eaux transfrontières	
Dépenses de personnel	169 198
Services contractuels	33 104
Frais de fonctionnement et autres coûts directs	9 074
Voyages	11 042
Total partiel f)	222 419
g) Domaine d'activité 6 : Établissement de rapports sur l'indicateur 6.5.2 des objectifs de développement durable et au titre de la Convention	
Dépenses de personnel	476 663
Services contractuels	71 651
Frais de fonctionnement et autres coûts directs	24 662
Voyages	90 825
Total partiel g)	663 801
h) Domaine d'activité 7 : Partenariats, communication et gestion des connaissances	
Dépenses de personnel	153 976
Services contractuels	15 481
Frais de fonctionnement et autres coûts directs	23 513

Description ^a	Montant en dollars É.-U
Subventions	1 151
Voyages	29 576
Total partiel h)	223 697
Total	7 433 320^d

^a Les catégories de dépenses utilisées dans le présent rapport correspondent aux catégories définies dans Umoja, le progiciel de gestion intégré de l'ONU. Elles sont détaillées dans les notes de bas de page du tableau 5.

^b Les charges comptabilisées au titre du domaine d'activité 1 comprennent certains frais afférents à des projets sur le terrain exécutés au titre du sous-domaine d'activité 1.3. Ces coûts ne figurent pas dans le budget adopté par la Réunion des Parties à sa huitième session, car ils sont fonction des projets et de la disponibilité des fonds.

^c Les charges comptabilisées au titre du domaine d'activité 3 comprennent également toutes les dépenses liées aux contributions de l'Union européenne pour les pays du Partenariat oriental (dans le cadre de l'Initiative de l'Union européenne pour l'eau Plus) et pour l'Asie centrale. Il convient toutefois de noter que, dans le cadre de ces deux projets, des activités ne relevant pas du programme de travail de la Convention ont aussi été financées. En particulier, environ 15 % des dépenses sont liées à la mise en œuvre du Protocole sur l'eau et la santé à la Convention sur l'eau et de son programme de travail.

^d Les années 2020 et 2021 ont été particulières en raison de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), qui a considérablement perturbé l'exécution des activités prévues au titre de la Convention et entraîné l'annulation de tous les voyages à partir de début mars 2020 et le report de plusieurs activités. Le montant des charges est donc inférieur à celui des années précédentes, mais cela n'est pas représentatif de l'évolution des activités menées au titre de la Convention et des coûts associés.

IV. Solde approximatif au 31 mai 2021

5. Le solde provisoire approximatif des différents fonds d'affectation spéciale au 31 mai 2021 était de 5 560 376 dollars. Pour de plus amples informations, voir la section VI.

V. Contributions en nature

6. On trouvera dans la présente section une brève description des contributions en nature pour l'exécution du programme de travail. Malheureusement, il est difficile d'assurer un suivi de toutes les contributions, car le secrétariat n'en est pas toujours informé. Cette liste ne doit donc pas être considérée comme exhaustive et le secrétariat présente ses excuses pour toute omission involontaire.

7. La France et l'Italie ont financé des postes d'administrateurs auxiliaires au sein du secrétariat pendant une partie de la période à l'examen.

8. De nombreux experts ont contribué à l'élaboration des publications suivantes : *Étude de fond sur le financement de la coopération dans le domaine des eaux transfrontières et de la mise en valeur des bassins* ; *Practical guide on the development of agreements or other arrangements for transboundary water cooperation* (guide pratique sur l'élaboration d'accords ou d'autres dispositifs pour la coopération dans le domaine des eaux transfrontières) ; *Manuel sur la répartition des ressources en eau dans un contexte transfrontière* ; *Guide pour l'établissement de rapports au titre de la Convention sur l'eau et en contribution à l'indicateur 6.5.2 des ODD* (ECE/MP.WAT/60)⁶.

9. Le Cameroun, la Côte d'Ivoire, le Liban, l'Ouganda et le Sénégal ont fourni un appui en nature aux activités de renforcement des capacités relatives à la Convention sur l'eau qu'ils ont accueillies aux niveaux national, régional et sous-régional, à savoir :

- Un atelier national sur la Convention sur l'eau (Yaoundé, 5 et 6 novembre 2019) ;

⁶ Ces publications seront disponibles à l'adresse https://unece.org/publications/oes/welcome?f%5B0%5D=program%3A441&f%5B1%5D=work_area%3A1046.

- Un atelier régional sur la Convention sur l'eau pour les pays du bassin du Niger (Abidjan, Côte d'Ivoire, 11 avril 2019) ;
- Un atelier national sur la Convention sur l'eau (Abidjan, Côte d'Ivoire, 15 avril 2019) ;
- Une consultation de haut niveau intitulée « The Water Convention: an opportunity for Lebanon? » (Beyrouth, 11 avril 2019) ;
- Une formation régionale sur la manière d'utiliser les deux conventions mondiales sur l'eau pour faire progresser la coopération transfrontalière sur le terrain (Dakar, 18 et 19 juin 2019) ;
- Une réunion nationale de sensibilisation à la Convention sur l'eau en Ouganda en vue d'une éventuelle adhésion (Kampala, 15 novembre 2019).

10. Des représentants des Parties à la Convention sur l'eau, et en particulier les membres du Bureau (par exemple, Allemagne, Estonie, Fédération de Russie, Finlande, France, Hongrie, Kazakhstan, Sénégal et Suisse), ainsi que l'Espagne, le Ghana, la Grèce, les Pays-Bas, le Portugal, la Roumanie, la Slovaquie et le Tchad, ont largement contribué à mieux faire connaître la Convention, par exemple en faisant part de leur expérience à l'occasion d'ateliers nationaux et régionaux et de webinaires portant sur la Convention sur l'eau qui se sont tenus dans des pays qui progressent sur la voie de l'adhésion. Plusieurs Parties ont également mobilisé leurs ambassades et utilisé des voies diplomatiques afin de promouvoir la Convention (par exemple, l'Union européenne et ses États membres, le Kazakhstan et la Suisse).

11. La Hongrie a fourni un appui en nature à la promotion de la Convention, notamment en organisant une manifestation parallèle au Sommet de l'eau de Budapest, qui s'est tenu du 15 au 17 octobre 2019.

12. La Slovaquie a consacré du temps et des compétences à la coorganisation de la table ronde de haut niveau en ligne sur les bassins versants transfrontières, qui s'est tenue le 16 juin 2021 à l'occasion des Journées européennes du développement, et d'une session du même genre intitulée « Water and Beyond – EU transformative approaches for international partnerships conference » (l'eau et au-delà – les approches transformatrices de l'UE en faveur des partenariats internationaux) tenue du 18 au 21 janvier 2021, ainsi qu'à la promotion de la Convention.

13. Plusieurs organisations ont appuyé les efforts visant à mieux faire connaître la Convention et à favoriser son ouverture dans diverses régions du monde, notamment en participant à l'organisation de manifestations, en mobilisant des ressources financières pour accueillir des événements ou faciliter le voyage d'experts, et en consacrant du temps et des compétences pour promouvoir la Convention dans des bassins et des régions. Au nombre de ces partenaires figurent :

- Des organismes de bassin, tels que l'Autorité du bassin de la Volta, l'Autorité du bassin du Mono, l'Autorité du bassin du Niger, l'Organisation de mise en valeur du fleuve Gambie et la Commission permanente du bassin hydrographique de l'Okavango ;
- Des organisations intergouvernementales régionales telles que l'Union africaine, le Conseil des Ministres africains chargés de l'eau et l'Organisation des États américains ;
- Des communautés économiques régionales en Afrique (par exemple, la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest et la Communauté économique des États d'Afrique centrale) et en Amérique latine, telles que la Commission centraméricaine de l'environnement et du développement du Système d'intégration de l'Amérique centrale ;
- Des commissions régionales de l'ONU, par exemple la Commission économique pour l'Afrique (CEA), qui a fourni un consultant pour appuyer le processus d'adhésion du Niger à la Convention, et la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO), qui a coorganisé un atelier régional consacré au renforcement

de la coopération dans la gestion des eaux transfrontières dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (Beyrouth, 3 et 4 mars 2020) et a financé le voyage d'experts devant y participer ;

- Les équipes de pays des Nations Unies des pays concernés ;
- D'autres organisations telles que le Partenariat mondial pour l'eau et ses partenariats régionaux dans le domaine de l'eau (par exemple, pour la région du sud de la Méditerranée, le GWP-Med, au moyen du projet « Making Water Cooperation Happen in the Mediterranean » financé par l'Agence suédoise de coopération internationale au développement), des organisations non gouvernementales (notamment le Réseau international des organismes de bassin et le Geneva Water Hub) et les milieux universitaires.

14. Plusieurs partenaires ont fourni une contribution en nature en appuyant l'organisation de webinaires destinés à promouvoir la Convention et ses activités. En coopération avec la CEE, le Réseau Environnement de Genève a organisé plusieurs webinaires, dont un consacré à la Convention sur l'eau et à la coopération dans le domaine des eaux transfrontières (26 mai 2020), dans le cadre de la série de dialogues axés sur la COVID-19, et participé au lancement de la publication *Questions fréquemment posées sur la Convention sur l'eau de 1992 et Feuille de route pour faciliter les processus d'adhésion*⁷, en anglais (17 novembre 2020) et en français (17 juin 2021). Le Centre international de mise en valeur intégrée des montagnes, le programme d'Oxfam sur la gouvernance de l'eau dans les bassins fluviaux d'Asie du Sud et le cabinet d'avocats Indian Environment Law Organization, grâce à leurs compétences spécialisées, ont apporté un appui logistique à la conception et au déroulement d'un webinaire régional sur les cours d'eau transfrontières d'Asie du Sud (9 novembre 2020). Le secrétariat de la Commission du Mékong a consacré du temps et des compétences à la conception et au déroulement d'un webinaire régional pour l'Asie du Sud-Est (3 février 2021).

15. Le Geneva Water Hub a accueilli plusieurs réunions dans le cadre de l'initiative relative au bassin aquifère sénégal-mauritanien, à savoir une table ronde sur la collaboration transfrontière concernant l'aquifère sénégal-mauritanien (Versoix, Suisse, 6 et 7 février 2019) et des réunions en ligne ou hybrides du groupe de travail régional (première réunion le 22 octobre 2020, deuxième réunion les 1^{er} et 2 décembre 2020, troisième réunion les 10 et 11 février 2021, et quatrième réunion le 9 juin 2021).

16. L'OSCE, dans le cadre du projet PNUD-FEM, a appuyé le processus de coopération transfrontière sur le bassin du Dniestr, notamment le lancement des activités de la Commission pour l'utilisation et la protection durables du bassin du Dniestr, les activités de ses groupes de travail, l'élaboration du plan de gestion du bassin transfrontière et la participation des parties prenantes du Dniestr à diverses réunions et manifestations organisées au titre de la Convention.

17. L'University College de Londres a organisé le 22 avril 2021 une conférence en ligne consacrée au Comité d'application de la Convention sur l'eau.

18. La Finlande a contribué à l'élaboration du *Manuel sur la répartition des ressources en eau dans un contexte transfrontière* par l'intermédiaire de l'Institut finlandais de l'environnement et de l'Université de Finlande orientale, qui ont apporté leurs compétences spécialisées. Grâce au financement fourni par le Kazakhstan, le Centre international d'évaluation de l'eau a consacré du temps et des compétences à la mise en œuvre d'un processus régional parallèle sur l'allocation des eaux transfrontières, qui s'est fait en coordination avec les principales étapes du *Manuel*, qui a été enrichi par les études de cas et les recommandations techniques issues du processus. Outre les réunions d'experts, une réunion régionale sur l'allocation de l'eau et le calcul du débit écologique dans un environnement transfrontière a été organisée à l'intention des pays d'Asie centrale et des États voisins (Nour-Soultan et en ligne, 22 et 23 septembre 2020). La Hongrie a fourni un appui en nature à l'organisation en ligne d'un atelier régional sur l'allocation des eaux transfrontières.

⁷ Publication des Nations Unies, eISBN : 978-92-1-005127-9.

19. La Finlande s'est attaché les services de consultants pour appuyer la réalisation d'un bilan des solutions et investissements fondés sur les interactions pour l'activité 3.2 du domaine d'activité 3. La Finlande et l'Allemagne ont engagé un consultant en 2019 pour appuyer l'ouverture de la Convention à l'échelle mondiale.
20. Le GWP-Med et la CEE ont collaboré avec l'Observatoire du Sahara et du Sahel dans le cadre de l'évaluation des interactions concernant le système aquifère du nord-ouest du Sahara. Le GWP-Med a également appuyé les évaluations des interactions concernant les bassins du Drin et de la Drina, en termes de diffusion au niveau régional et, de manière plus générale, dans l'Europe du Sud-Est. La Division de l'énergie durable de la CEE a contribué à la publication conjointe intitulée *Pour un financement et un déploiement durables des énergies renouvelables : arbitrages et synergies concernant les ressources en eau et l'environnement*⁸ et en a assuré la promotion, notamment par l'intermédiaire du Groupe d'experts de l'énergie renouvelable et en coorganisant un webinaire de renforcement des capacités consacré à cette publication « boîte à outils » (19 octobre 2020).
21. La Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes, en coopération avec la CEE et la Banque interaméricaine de développement, a organisé une réunion de consultation d'experts en ligne sur les solutions et les investissements fondés sur les interactions (22 février 2021).
22. Des experts de plusieurs pays de l'Union européenne et de son voisinage oriental ont participé aux dialogues sur les politiques nationales afin de faire part de leur expérience en matière de gestion des bassins fluviaux et de mise en œuvre de la Convention et des directives de l'Union européenne sur l'eau. Les pays bénéficiaires des dialogues sur les politiques nationales ont cofinancé un certain nombre de réunions de leur comité directeur national. En outre, certaines réunions de ces comités directeurs, en particulier en Asie centrale, ont été financées par l'OCDE et le projet de coopération entre l'Union européenne et l'Asie centrale sur l'eau, l'environnement et les changements climatiques (WECOOP).
23. Les Pays-Bas ont apporté un savoir-faire en proposant les services de l'un des principaux experts du domaine d'activité 4 concernant l'adaptation aux changements climatiques dans les bassins transfrontières.
24. Le Réseau international des organismes de bassin et l'Organisation météorologique mondiale ont apporté un appui important aux activités relatives aux changements climatiques organisées au titre de la Convention.
25. La CESAO, le bureau de l'UNESCO à Djakarta, le bureau de l'UNESCO à Yaoundé (deux fois) et la Conférence ibéro-américaine des responsables de l'eau ont accueilli cinq ateliers régionaux sur l'indicateur 6.5.2 des ODD et ont directement financé les voyages de certains experts remplissant les conditions définies.
26. Le Partenariat mondial pour l'eau et d'autres partenaires ont aidé plusieurs pays à élaborer leurs rapports nationaux pour le deuxième cycle de rapports concernant l'indicateur 6.5.2 des objectifs de développement durable.
27. La CESAO a élaboré un rapport régional sur les progrès réalisés en matière de gestion partagée des ressources en eau dans la région arabe au regard de l'indicateur 6.5.2 des ODD (*Progress on Shared Water Resources Management in the Arab Region: Regional baseline for SDG Indicator 6.5.2*)⁹ sur la base des conclusions du premier cycle de rapports sur cet indicateur. La CEA, la CESAO et la Conférence ibéro-américaine des directeurs de l'eau élaborent actuellement des rapports régionaux pour, respectivement, l'Afrique, la région arabe et l'Amérique latine, sur la base des conclusions du deuxième cycle de rapports sur l'indicateur 6.5.2.
28. Le Kazakhstan a financé les dépenses de fonctionnement ainsi que la plupart des activités du Centre international d'évaluation de l'eau. La Slovaquie a fourni un appui en nature à certaines activités du Centre.

⁸ Publication des Nations unies, numéro de vente E.20.II.E.17 (en anglais).

⁹ E/ESCWA/SDPD/2018/WP.1, document de travail, 27 décembre 2018.

29. Certains partenaires, comme l'Union pour la Méditerranée, le GWP-Med et le Fonds pour l'environnement mondial, dans le cadre du réseau IW: LEARN, ont directement financé les voyages de certains experts remplissant les conditions définies pour qu'ils puissent participer à des réunions des organes relevant de la Convention et à d'autres manifestations organisées au titre de la Convention, y compris des ateliers sur les changements climatiques.

VI. Analyse, tendances et enseignements

30. La période 2019-2021 a été marquée par la pandémie de COVID-19, qui a considérablement perturbé l'exécution des activités menées au titre de la Convention en 2020 et 2021. À partir de mars 2020, les réunions intergouvernementales se sont tenues en ligne ou selon des modalités hybrides, certaines ayant même dû être reportées. Du fait de cette situation, les dépenses ont connu une baisse en 2020 et 2021, en particulier en ce qui concerne les voyages, sans que cela ne puisse être considéré comme représentatif de l'évolution de la Convention en tant qu'instrument de portée mondiale, le volume des dépenses engagées pour des activités étant appelé à augmenter progressivement à moyen et à long terme. Jusqu'à présent, la pandémie a eu des effets limités sur le niveau des contributions financières (seuls quelques donateurs n'ont pas pu verser leurs contributions ou en ont réduit le montant), car pour plusieurs pays, le montant des contributions est défini dans des accords pluriannuels. Il existe toutefois un risque que le niveau des contributions diminue encore à l'avenir en raison des conséquences financières de la pandémie, ce qui pourrait avoir des effets négatifs sur l'exécution du programme de travail.

31. D'une manière générale, comme le montre le graphique ci-après, les contributions financières et les dépenses n'ont cessé d'augmenter ces dernières années en raison de l'élargissement du champ d'application de la Convention et des activités menées au titre de celle-ci. Une part importante (plus d'un tiers) de ces fonds (provenant principalement de l'Union européenne) est allouée à la conduite d'activités au titre des dialogues sur les politiques nationales menés dans le cadre de l'Initiative de l'Union européenne pour l'eau Plus et à la promotion de la Convention (domaines d'activité 1 et 3). Comme on peut également le voir sur le graphique, le niveau des contributions financières a généralement tendance à diminuer la dernière année de mise en œuvre du programme de travail, par exemple en 2018 et en 2021, tandis que les dépenses restent stables. Il est donc nécessaire de disposer d'un solde suffisant.

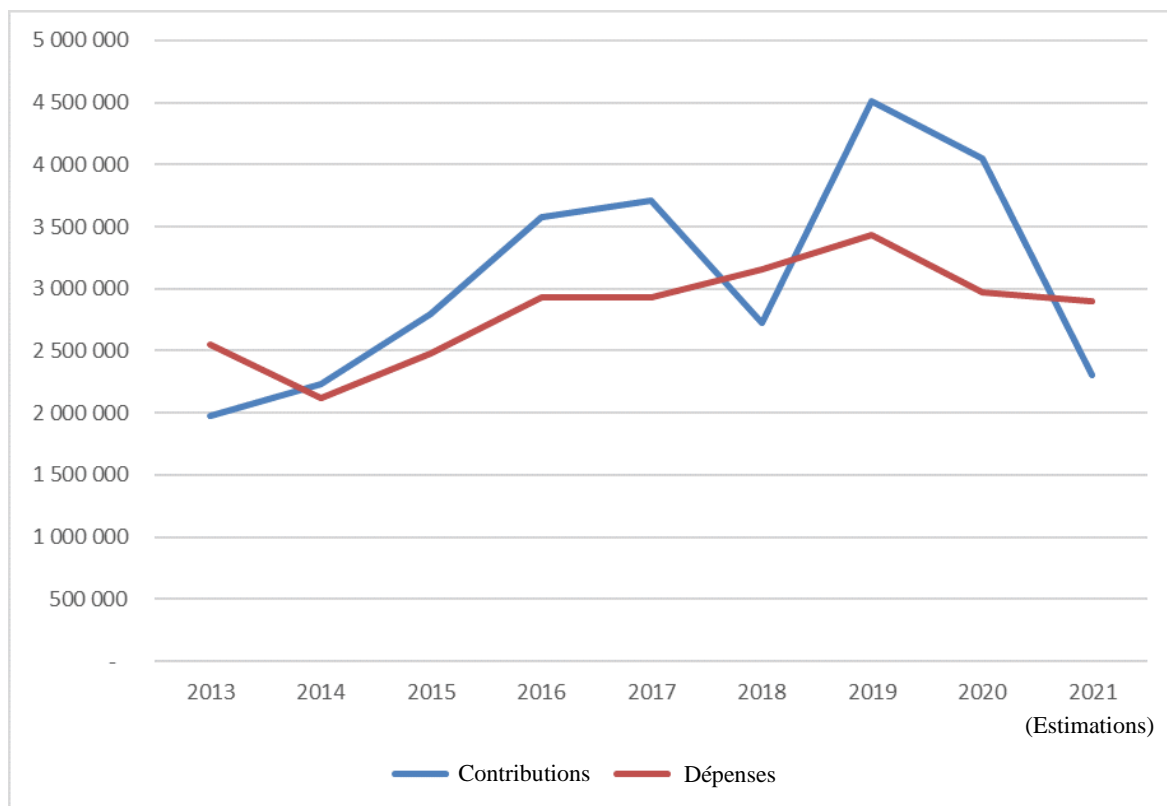
32. Une évolution encourageante a été constatée pour la période 2019-2021, grâce un certain nombre de nouveaux donateurs parmi les Parties (par exemple, l'Azerbaïdjan, le Kazakhstan, la Macédoine du Nord et la Pologne). Le nombre de contributions non préaffectées a également augmenté, ce qui favorise l'exécution du programme de travail. Cela donne une certaine souplesse au secrétariat et lui permet d'affecter les ressources là où elles sont le plus nécessaires. Cependant, certains pays sont revenus à des contributions préaffectées en raison de leur situation nationale, voire ont cessé leurs versements.

33. Le mode de financement des travaux menés au titre de la Convention continue de poser problème. L'exécution du programme de travail dépend encore essentiellement de quelques grands donateurs. De plus, la plupart des contributions sont encore préaffectées, ce qui implique souvent des procédures administratives lourdes en termes de propositions de projet et d'établissements de rapports à l'intention des donateurs. Le secrétariat consacre donc d'importantes ressources non seulement à la collecte de fonds, mais aussi à l'administration des contributions préaffectées, ainsi qu'à la présentation de rapports à la Réunion des Parties et aux organes relevant de la Convention. De plus, cela signifie que les activités menées ne sont pas toujours celles qui sont les plus nécessaires, mais plutôt celles pour lesquelles des fonds peuvent être mobilisés. Cette situation a conduit à l'élaboration d'un projet de décision sur les cibles à atteindre pour un financement plus durable et plus prévisible des travaux à mener au titre de la Convention¹⁰. Il est à espérer que l'évolution positive enregistrée au cours de la période 2019-2021 se poursuivra et que la mise en œuvre

¹⁰ Voir ECE/MP.WAT/2021/8.

des objectifs susmentionnés permettra de progresser dans la résolution des problèmes rencontrés en matière de financement du programme de travail.

Évolution des dépenses et des contributions liées à tous les fonds d'affectation spéciale à l'appui de l'exécution du programme de travail de la Convention



34. Comme par le passé, la priorité doit être accordée au financement des postes de fonctionnaire du secrétariat, dont la plupart sont financés au moyen de fonds extrabudgétaires. De plus, les ressources destinées à couvrir les dépenses de personnel doivent être reçues et affectées à l'avance afin que les fonctionnaires puissent être recrutés et que les contrats de ceux déjà en poste puissent être prolongés. À la fin de 2021, un montant d'environ 2 400 000 dollars devra être mis de côté afin de couvrir les dépenses de personnel prévues pour 2022.